

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 126 (1981)
Heft: 7-8

Artikel: Le rgt inf 1 en l'année du 500e
Autor: Boschung
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le rgt inf 1 en l'année du 500^e d'après le capitaine Boschung

Le début de l'année 1981 a entraîné des modifications importantes au rgt inf 1, ce régiment traditionnellement bilingue.

Jusqu'à la fin de l'an passé, c'était un corps de troupe exclusivement fribourgeois, avec des bataillons de langue allemande, les 1, 17 et 101, et son bataillon romand, le 20. Celui-ci a été dissous, renforçant pour une part le rgt inf mont 7 mais, surtout, apportant des compagnies entières au régiment d'infanterie neuchâtelois 8. En remplacement, le rgt 1 s'est vu incorporer le bat fus 23 soleurois, dont la troupe est composée, grosso modo, pour $\frac{2}{3}$ de Soleurois et pour $\frac{1}{3}$ de Bernois.

Les conséquences de ce changement ne sont pas sans signification. De purement fribourgeois, le rgt est devenu intercantonal, avec l'incidence que cela ne peut manquer d'avoir sur la gestion du personnel. D'autre part, conséquence du Plan directeur 80, lequel devait faire face à la baisse des effectifs et à la constitution de nouvelles unités, le rgt a perdu son bilinguisme, ce qui nous paraît regrettable à un moment où certains précisément tentent de réanimer le slogan du «fossé des langues».

Le bilinguisme antérieur de ce corps de troupe, tout sentiment mis à part, présentait de sérieux avantages lorsque cette formation était engagée directement par l'armée: elle avait l'habitude de recevoir ses ordres en deux langues différentes et de donner les siens de même. Bref, le rgt a payé un tribut de poids dans le cadre de la réorganisation.

Mais, d'un autre côté, le rgt inf 4 a payé un tribut encore plus lourd, puisqu'il a été supprimé. Son bat fus 23, un bat aux forts effectifs, a fait son cours en février de cette année avec le rgt 1. La «soudure» se fit bientôt, tant les mentalités sont parentes, la volonté de s'engager, la volonté de se comprendre. Le fier bataillon 23 a été reçu dans les rangs du rgt au cours d'une prise de drapeaux un peu inhabituelle, une prise de drapeau en rgt. Celle-ci faisait pendant, en quelque sorte, à la remise des drapeaux, en fin de CR 80, au cours de laquelle nous prîmes congé de nos chers camarades du 20.

Seconde innovation apportée par 1981, l'introduction des engins filoguidés Dragon. Cette année, cadres et troupes des unités bataillonnaires impliquées ont reçu leur instruction. Ils sont désormais prêts à renforcer l'efficacité des corps de troupe bataillonnaires dans leur lutte contre l'adversaire cuirassé.

L'instruction à la lutte antichar et le 500^e fribourgeois ont d'ailleurs marqué de leurs accents le CR 81.

Le rgt inf 1 était commandé, cette année pour la deuxième fois, par le lieutenant-colonel Joseph Haymoz. Du fait du jubilé cantonal, le rgt put faire service surtout en terre fribourgeoise.

L'instruction visant à la préparation à la guerre occupa principalement les deux premières semaines: défense antichar, connaissance de l'ennemi potentiel, entraînement à une sûreté maximale du touché à toutes les armes, amélioration du camouflage. Le sommet de cette instruction consista, pour les bat 17 et 101, en exercices à double action, avec engagement conjoint des chars et de l'infanterie à Bure. Ce fut la première fois que nos fantassins se familiarisaient avec le Solatron. Ils purent ainsi prendre confiance dans leurs moyens et vérifier sérieusement leur capacité de «casser du char».



Tankistes du 24 et fantassins du 1 se préparent à la parade.

Au nombre de ses servitudes, le rgt avait encore à donner son concours à l'organisation des championnats de la div camp 2, dans le secteur Mont Soleil – Chasseral, et au déroulement du rapport de division du 14 février. Ces deux manifestations passeront dans les annales de notre corps de troupe. Une fois encore, c'est une patrouille du rgt qui remporta le titre de championne divisionnaire. Mais, surtout, le rgt 1 se distingua, comme de coutume, par le nombre de ses patrouilles et de ses concurrents et sa

proportion de bien classés. Lors du rapport de division, en présence du chef du DMF, la cp gren 1 obtint, pour la deuxième fois, le fanion de la division destiné à l'unité la plus sportive. C'est encore à cette occasion que la fanfare du rgt, renforcée par l'apport de celle du bat fus 23, et qui compte désormais un effectif de soixante hommes, présenta pour la première fois la marche de la div camp 2 composée par Pierre-Henri Bovet, marche retenue au terme d'un concours largement ouvert.

Venons-en maintenant à la participation du rgt inf 1 aux fêtes du 500^e

Un **défilé** du rgt, renforcé par le bat chars 24, eut lieu le 25 février à Morat, par temps froid et clair. Plus de 5000 spectateurs y assistèrent et les comptes rendus de la presse, comme les autorités civiles et militaires présentes, en louèrent l'organisation et l'allure. Ce fut l'occasion de retrouvailles pour de nombreux anciens du rgt et de prises de contact avec les actuels commandants. Le conseiller d'Etat Masset, président du gouvernement fribourgeois, souligna à cette occasion l'importance de notre instrument militaire dans le contexte de notre politique de sécurité.



*Prise de drapeau inhabituelle en régiment:
le rgt inf 1 accueille dans ses rangs le bat fus 23.*

Les 25 et 26 février, une **exposition d'armes**, organisée par le rgt au manège de Montilier, montra au public nombreux le potentiel matériel dont nous disposons. On ne manqua pas d'y faire état de notre capacité de maintenance, de nos moyens sanitaires, de l'organisation de notre soutien.

Toujours sous le leitmotiv de ces manifestations inspirées par le 500^e, une **journée des portes ouvertes** fut organisée par chaque unité à son stationnement. Elle s'adressa aux classes des écoles, aux autorités locales et à la population qui purent se familiariser avec les prestations et les caractéristiques de la troupe cantonnée ici ou là. Presque partout, cette journée se termina par le partage du «Spatz» ou, si vous préférez, de notre pot-au-feu militaire.

Les hommes réunis par ce cours (plus de 2000) gardent le souvenir d'un service 1981 exigeant mais, grâce aux manifestations auxquelles ils ont participé, d'un service cordial, ayant contribué à souder les éléments du rgt inf 1 nouvelle version et à renforcer, si tant est que cela fût nécessaire, ses liens avec le public.

M.B.

Un «mémorial du bat fus 20» a été rédigé à l'occasion de sa dissolution. Pour l'obtenir, s'adresser au major Jean Aebischer, directeur du PAA, 1680 Romont.

*L'individu est au service du bien commun,
mais le bien commun est au service de la
personne.*

GONZAGUE DE REYNOLD